



Ville de  
**Mercier**

## AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

### DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Ville de Mercier demande des soumissions pour le déneigement des infrastructures routières.

L'ouverture des soumissions aura lieu le **jeudi 26 mars 2026 à 11 h 05** à l'Hôtel de Ville situé au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2e étage à Mercier (Québec), J6R 2L3.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **mercredi 25 février 2026**, uniquement via le système électronique d'appel offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement, moyennant les frais et honoraires établis par SEAO.

Pour accéder à l'appel d'offres, veuillez visiter le site Internet de SEAO au <https://seao.gouv.qc.ca/>.

Chaque soumission doit être déposée en format papier dans une enveloppe scellée « confidentielle – Déneigement des infrastructures routières - 2026-TP-13 » à l'adresse suivante avant le **jeudi 26 mars 2026, 11 h** :

**Me Denis Ferland**  
Greffier  
Ville de Mercier  
869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2e étage  
Mercier (Québec) J6R 2L3

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Mercier, incluant les annexes dûment remplies.

**Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission**, sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission, pour un montant de 10% de la valeur de la soumission pour l'option 1 an.

Le conseil de la Ville de Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Me Denis Ferland à l'adresse courriel suivante : [direction.greffe@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.greffe@ville.mercier.qc.ca).

Donné à Mercier, ce 25e jour du mois de février 2025.

Denis Ferland, avocat  
Greffier